

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

SEILH

2022-2025



Projet Educatif de Territoire de SEILH

Collectivité territoriale : Mairie de SEILH

Nom du référent : Frédéric COSTAMAGNA

Fonction : Coordination CTG / PEDT

Adresse : Allée de l'Europe 31840 SEILH

Téléphone : 06.32.218.291

Adresse électronique : elementaire-seilh@lecdgs.org

Durée du PEDT : La volonté municipale est de renouveler le PEDT 2022/2025 sur une nouvelle période de 3 années scolaires (2022/2023 – 2023/2024 – 2024/2025)

Edito

La collectivité de Seilh porte une attention particulière au temps libre de l'enfant. En effet, les parents sont concernés par ce thème dès l'entrée à la crèche et la ville souhaite naturellement répondre à leurs attentes et à l'épanouissement des enfants et jeunes.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) est l'expression d'une démarche volontaire de la Ville de SEILH afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. La collectivité de Seilh souhaite organiser ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Nous avons à cœur de renouveler ce cadre partenarial avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

L'offre éducative ainsi enrichie en faveur de l'épanouissement de l'enfant tient compte des horaires scolaires et périscolaires et ouvre de nouvelles perspectives de coopération.

Nadjia LOPEZ
1^{ère} Adjointe au Maire chargée de
L'Enfance de la Jeunesse et de la scolarité

Didier CASTERA
Maire de SEILH

SOMMAIRE

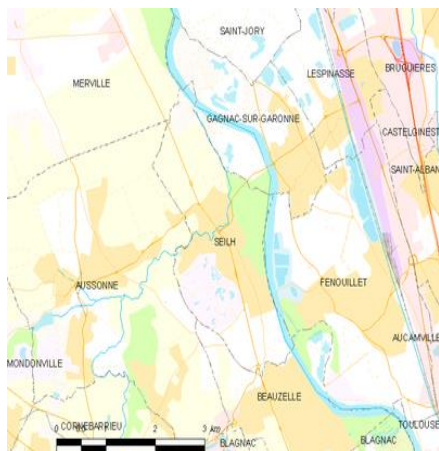
EDITO	2
PERIMETRE / STRUCTURES.....	4
ARTICULATION PEDT / CTG à SEILH.....	10
ETAT DES LIEUX TERRITOIRE SEILH.....	13
1. Les moyens mis en œuvre sur le plan scolaire	
2. Les moyens mis en œuvre sur le plan périscolaire et extrascolaire	
MODALITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	21
1. Mode d’inscription aux activités	
2. Tarification	
3. Information des familles	
PRESENTATION DU PEDT.....	24
I. LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT.....	25
II. PRESENTATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2022.....	28
III. ANNEXES.....	30

Périmètre / structures

I Situer son engagement dans un contexte social, culturel et éducatif

a) Environnement géographique

La commune de Seilh est située à 15 kilomètres au nord-ouest de Toulouse à 30 minutes en voiture du centre-ville de Toulouse. La gare ferroviaire la plus proche est celle de Fenouillet à 4 kilomètres de Seilh.



Seilh est composée de plusieurs quartiers, qui se rejoignent par la rue principale de Seilh.

Membre de la Toulouse Métropole, elle se situe en proximité de l'aéroport de Blagnac et du pôle aéronautique de l'agglomération. Proche de l'A62 et de la voie lactée qui relie Seilh à Toulouse.

L'environnement de Seilh est très agréable à vivre, il y a de nombreux espaces verts, dont un grand bois qui conduit aux berges de la Garonne. Ce qui offre un choix de randonnées aussi

bien à pied qu'à vélo.

Le seul point négatif porte sur le transport car aucun bus ne passe par Seilh, seul le transport à la demande (TAD), le centre animation peut donc jouer un rôle et permettre des sorties aux jeunes en dehors de la ville, afin qu'ils découvrent de nouveaux endroits hors contexte familial.

b) Démographie

La population de Seilh ne cesse de croître chaque année comme le montre ce tableau de source de L'INSEE.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	449	492	621	816	2 086	2 987	3 085	3 277
Densité moyenne (hab/km²)	72,9	79,9	100,8	132,5	338,6	484,9	500,8	532,0

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	1 340	1 345	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	95	45	1,5	6,6	3,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	416	241	3,1	35,3	11,0
Professions intermédiaires	242	301	20,4	27,2	5,9
Employés	35	291	4,7	14,5	10,4
Ouvriers	171	30	9,4	10,1	1,3
Retraités	256	241	0,0	1,0	62,3
Autres personnes sans activité professionnelle	125	195	60,8	5,4	5,2

Si on observe ce tableau de source de L'INSEE, on constate que 49,4% des habitants Seilhois sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Aussi, la part des 53,5% des professions intermédiaires est proche de la part des employés et ouvriers qui est de 50%.

Seulement, 5,4% de personnes sont au chômage.

Seulement 10 ménages bénéficient d'un suivi social du Conseil Départemental.

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	133	97	72,9	68,2	77,1
6 à 10 ans	217	217	100,0	100,0	100,0
11 à 14 ans	171	166	97,1	100,0	94,1
15 à 17 ans	126	120	95,2	98,5	91,8
18 à 24 ans	253	111	44,0	36,8	51,5
25 à 29 ans	242	21	8,7	4,1	13,3
30 ans ou plus	2 062	27	1,3	0,9	1,8

Le tableau ci-dessus, nous montre que 100% des enfants âgés entre 6 et 10 ans sont scolarisés. De plus de 95% des 11-17 ans sont aussi scolarisés. Ceci nous permet de savoir que le service enfance et jeunesse peut atteindre les publics, notamment grâce à la communication dans les établissements scolaires et à la menée des actions au sein de ces derniers.

Bientôt dans le quartier Laubis, des logements sociaux devraient amener une diversification de la population Seilhoise, le centre animation, créateur de lien social aura donc un rôle à jouer.

La commune de Seilh est active pour sa petite taille. Des manifestations diverses y sont organisées,

notamment, des courses parents, enfants, des lotos, plus récemment une collecte de déchets et à venir la fête de l'Enfance. La construction d'une salle des fêtes ou polyvalente est en cours et permettra d'organiser d'autres évènements.

c) Équipements et tissu associatif

Des équipements sportifs, culturels, festifs, de loisirs sont proposés en proximité sur le territoire communal : la médiathèque et le city-stade, ou encore le terrain de football et de rugby situés au complexe sportif « Ferrat », et le Golf International.

Les habitants peuvent également bénéficier des équipements présents sur la métropole toulousaine.

De nombreuses associations loisirs sont présentes dans la Commune, pour des cours de danses, de chants... Puis des associations sportives pour du football, de la boxe, de la zumba.

Les enfants et jeunes de la ville disposent donc d'un large panel d'activités et sont pour la plupart inscrits à celles-ci tout au long de la semaine, et de nombreux partenariats se sont fait entre les jeunes et les associations, notamment lors de chantiers jeunes ou dans le cadre du conseil municipal des enfants.

La commune abrite également un riche patrimoine avec le Château de Rochemontés, le Château du Percin et l'Eglise Sainte Blandine...

Les activités économiques et commerciales présentes contribuent également du dynamisme de la commune. Le CCAS apporte des services et organise des relais pour toute question sociale, médico-sociale, ou relative aux droits.

d) Axes du PEDT

Le bilan du 1^{er} PEDT de la commune a été effectué et défini en comité de pilotage, dans le respect des compétences de chacun au service de la continuité des différents temps de l'enfant et du jeune afin de les accompagner dans leur découverte et leurs apprentissages.

Axes du projet éducatif de développement du territoire de Seilh 2022/2025

- Favoriser l'épanouissement des enfants de la commune
- Citoyenneté, solidarité et développement durable
- Développer l'égalité des genres
- Développer les activités périscolaires
- Grandir en sécurité
- La démarche inclusive
- L'enfant et le numérique
- Les partenariats éducatifs

Les élus de Seilh ont adopté à la majorité un nouveau contrat entre la commune et la CAF de la Haute-Garonne. Le Contre Enfance Jeunesse arrivé à son terme a été remplacé depuis le 1^{er} janvier 2020 par la Convention Territoriale Globale (CTG) qui permet à la CAF de soutenir les collectivités locales pour le maintien et le développement des services aux habitants.

2 Les structures



a) Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud

L'ALAE, ALSH, CAJ, CLAS, CME sont géré en délégation de service public sur la commune de Seilh. Le délégataire actuel est l'association LE&C Grand Sud jusqu'en août 2023. SEILH fait partie de Toulouse Métropole qui regroupe 37 communes.

L'association Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud, est une association d'éducation populaire, par définition l'un des principes est donc « **l'éducation tout au long de la vie** »


Les valeurs de LE&C Grand Sud

- **L'équité sociale** : Donner les clés à chaque individu, s'adapter aux individualités de chacun et chacune pour leur épanouissement.
- **La lutte contre les discriminations** : Est complémentaire à l'équité social, chaque individu, peu importe sa couleur, sa langue, sa religion, ses difficultés ou autre cause de discrimination partage les mêmes droits.
- **Forger la citoyenneté** : Parce que chaque individu peut être accompagné à s'exprimer, se découvrir lui et le monde dont il fait partie afin qu'il puisse évoluer et grandir, ainsi il deviendra le citoyen ou elle deviendra la citoyenne libre qui fera à son tour faire évoluer ce monde.



Groupe scolaire public Léonard de Vinci ALAE / ALSH 3 - 11 ans

Le groupe scolaire Léonard De Vinci a été construit en 2010. Cet établissement d'enseignement public accueille un ALAE maternel situé dans les locaux de l'école maternelle et un ALAE élémentaire situé dans les locaux de l'école élémentaire. Ces deux espaces sont aménagés en fonction du public accueilli.

- ✓ Côté Élémentaire : 6 classes + un dispositif ULIS  135 élèves
- ✓ Côté maternel : 3 classes  78 élèves

Le Centre Animation Jeunesse 11 - 17ans

Le centre animation jeunesse de Seilh, se situe au cœur du pôle associatif de la Commune. Il est non loin de l'école élémentaire Léonard de Vinci et de la rue principale de Seilh.

Le CAJ, accueille les jeunes de 11 à 17 ans sur les mercredis et les vacances scolaires.

Voir Projets Pédagogiques et règlements intérieurs en annexe des 2 entités LE&CGS

b) Groupe scolaire privé de l'Annonciation – GEMM



L'association Grandir Ensemble avec Marthe et Marie (GEMM) intervient au quotidien sur 2 groupes scolaires : l'école Sainte Marthe à Grenade et l'école de l'Annonciation à Seilh. Au sein de ces 2 structures, GEMM a pour vocation d'organiser les accueils de loisirs périscolaires pour les enfants fréquentant ces établissements.

- ✓ Côté maternel : 28 élèves de Seilh sur 83 élèves
- ✓ Côté Elémentaire : 51 élèves de Seilh sur 254 élèves

Voir Projet Pédagogique en annexe GEMM (Maternels & Elémentaires)



Projet peda elem GEMM Seilh 2021 (2).pdf

- ✓ Côté Collège : 340 élèves
- ✓ Côté Lycée : 240 élèves

Projet Etablissement « Annonciation »

Le climat relationnel et la qualité de vie / La liberté : Sens des responsabilités / Le respect / La fraternité, la solidarité : simplicité et joie, valeurs chrétiennes, attention portée à chacun, solidarité et accueil

C) « Bambins Constellation » ENFANCE POUR TOUS



La crèche 0 - 3ans

La crèche Bambins Constellation se situe au cœur de la ville de Seilh. Elle compte 36 berceaux et est gérée en délégation de service public. La gestion est confiée jusqu'au 31.12.2023 à l'association People and Baby.

Cette crèche a été construite en 2014, à partir d'anciens locaux appartenant à l'ancienne école de Seilh.



Projet pédagogique final Bambins.pdf

Voir Projet Pédagogique Crèche bambins Constellation



D) « RPE Municipal » SEILH

Le Relais Petite Enfance (**RPE**) est un service municipal gratuit destiné aux parents/futurs parents, ainsi qu'aux professionnels de l'accueil individuel, assistants maternels et garde à domicile



Voir règlement intérieur RPE SEILH

Règlement de fonctionnement RPE Seilh .pdf

Au cœur de ses préoccupations depuis de nombreuses années, la politique éducative de la Ville dans son école publique et privé se caractérise par la volonté de **proposer une offre pédagogique et péri-éducative variée** favorisant le développement, l'épanouissement mais également la réussite éducative des enfants et jeunes de SEILH.

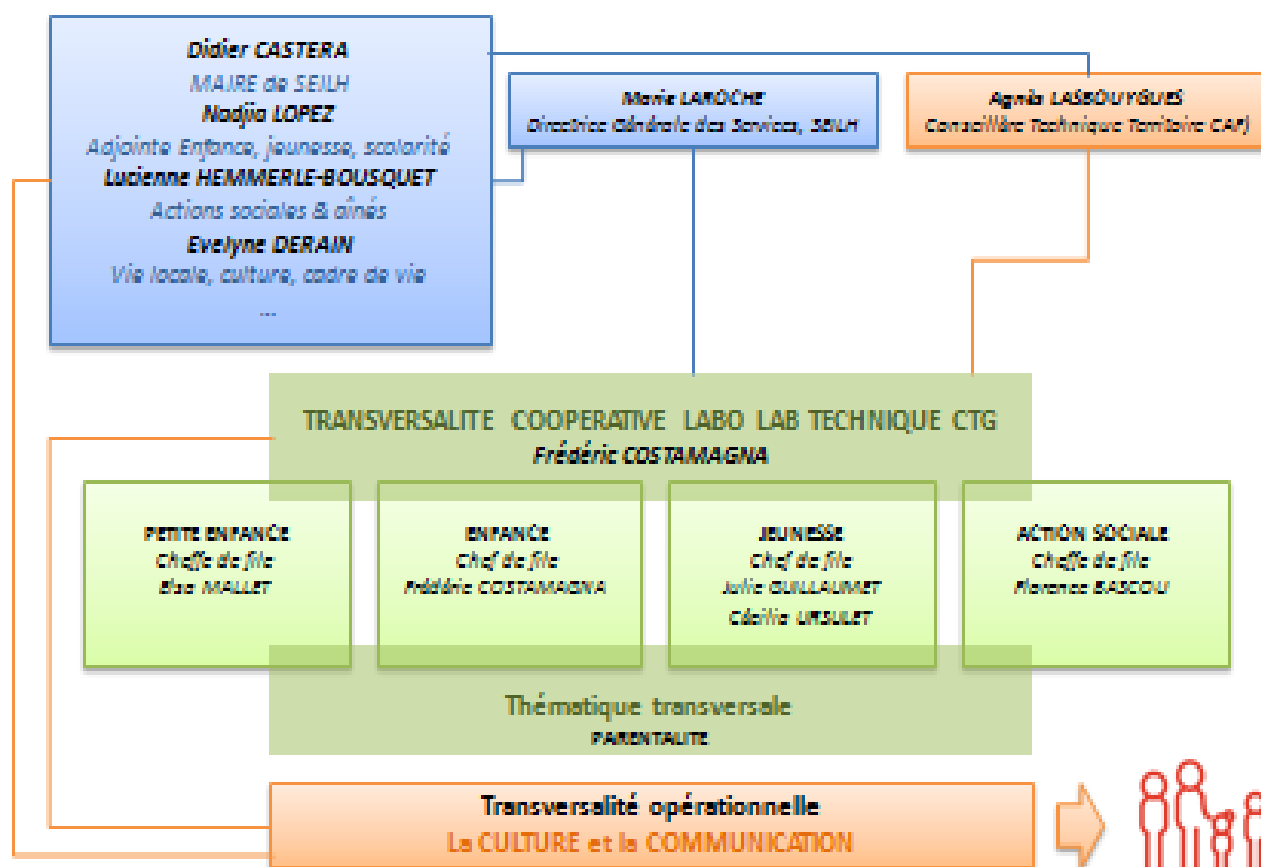
Articulation PEDT / CTG à SEILH

LA COOPERATION DANS LA CTG de SEILH un atout majeur...

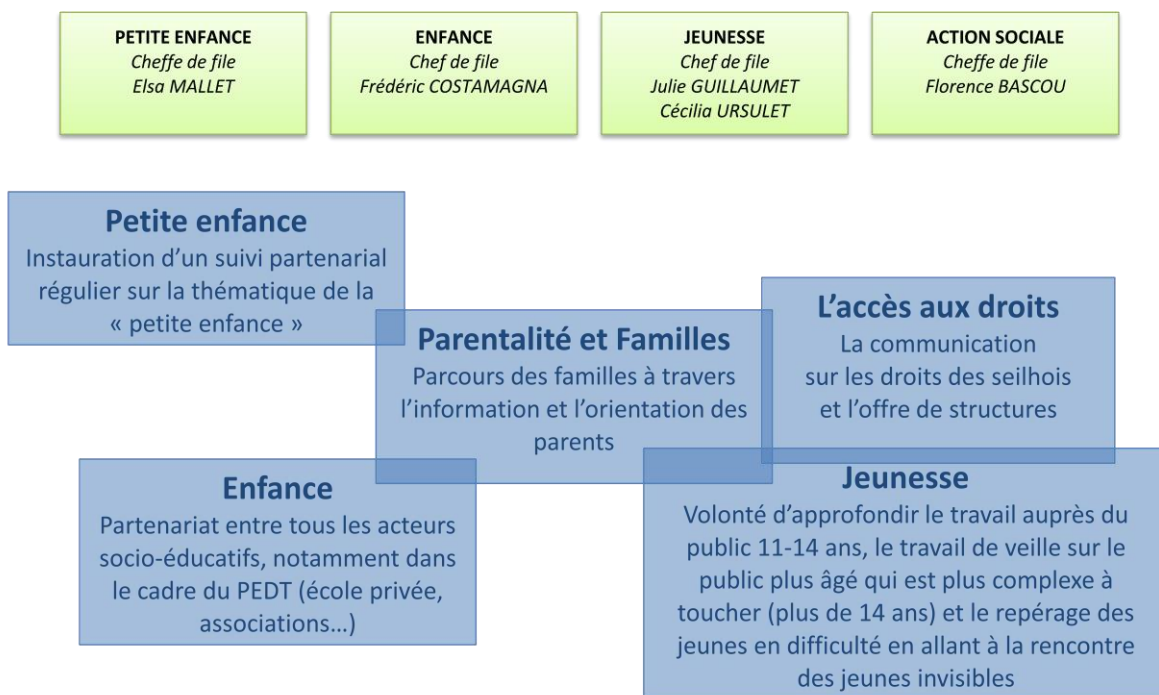


Convention Territoriale Globale
2020 > 2023

Gouvernance & transversalité



Les axes stratégiques



La Convention Territoriale Globale s'inscrit sur le territoire de SEILH depuis décembre 2020 date de sa signature avec les partenaires.

C'est un nouveau cadre de partenariat avec la CAF qui tend vers un projet social de territoire, articulé autour de thématiques (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, accès au droit, animation de la vie sociale, parentalité...transversalité) et dont la synergie de la démarche offre deux documents complémentaires (PEDT/CTG), une approche similaire, un projet adapté au contexte social de la ville de Seilh.

Cette articulation se traduit en fiches actions dont l'axe principal défini est le partenariat (démarche inclusive, passerelles éducatives, projets spécifiques territoire, partenariats éducatifs et événementiels, partenariats associatifs, démarches participatives citoyenne en lien avec la parentalité, démarches de réseau, PEDT...)



Convention Territoriale Globale
2020 > 2023

Les fiches actions

ENFANCE

Partenariat entre tous les acteurs socio-éducatifs, notamment dans le cadre du PEDT (école privée, associations...)

Favoriser le parcours des enfants en situation de handicap au sein des structures Seilhoise

**Favoriser le projet passerelles inter-écoles GS + CP
Dynamiser le travail commun Service périscolaire / EN**

**Créer une dynamique sportive sur la commune de Seilh.
Faire connaître le dispositif « Terre de Jeu » 2024**

Partenariat ENFANCE et acteurs territoire

Favoriser le partenariat de sens entre le service ENFANCE et le Tissu associatif local

**Favoriser l'inclusion des parents dans Le service ALAE et ALSH
Renforcement des instances participatives**

Partenariat et mise en réseau

Articulation PEDT dans CTG

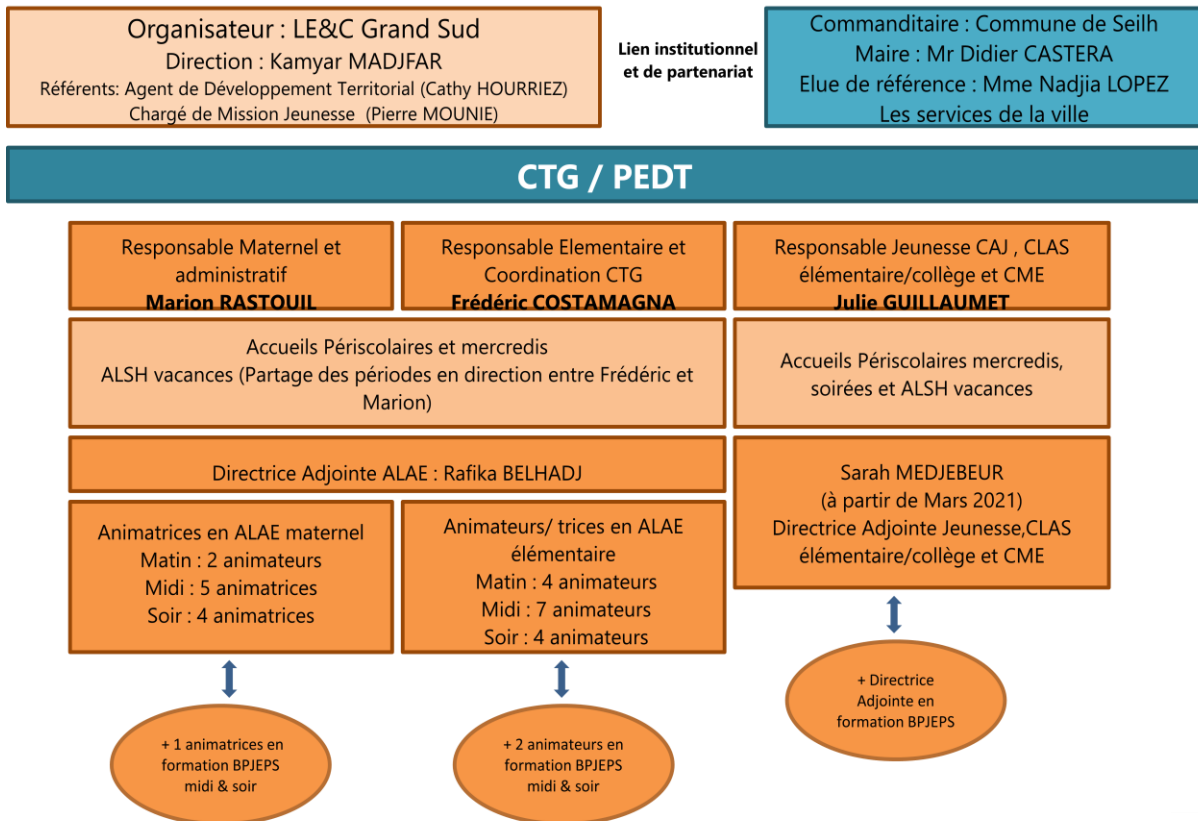
Cette approche globale dynamise la mise en réseau autour des publics des laboratoires (LABO LAB) mais aussi agrandit le travail en commun notamment coopératifs. Le PEDT en lien avec tous les acteurs rentre en action et trouve pleinement son sens dans le schéma global.

ETAT DES LIEUX TERRITOIRE SEILH

Les moyens mis en œuvre sur le plan scolaire

a) Délégation de service public avec loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud

Consciente des enjeux majeurs que représente l'école pour les enfants en termes d'apprentissage, de la vie en collectivité, la ville a fait l'effort financier de confier à Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud la gestion ALAE et ALSH du service mais également celle de la structure Jeunesse 11/17 ans continuité éducative des services périscolaires de l'école Léonard de Vinci. Un effectif de 18 salariés LE&CGS incluant 2 directeurs, 2 directeurs adjoints. La commune en lien direct sur les dispositifs PEDT et CTG avec la CAF a nommé également un salarié LE&CGS en tant que chargé de coopération. Depuis plusieurs années également des stagiaires BPJEPS complètent les équipes dans un enjeu de développement de projet et de professionnalisation du service. Ils sont en charge de missions spécifiques dans le cadre de leurs formations pro mais aussi peuvent être là en soutien aux équipes sur le terrain.



b) Le dispositif CLAS à SEILH

La Ville de SEILH s'est engagée à développer le dispositif CLAS à l'Ecole Léonard de Vinci section élémentaire et pour les collégiens de SEILH fréquentant l'établissement public du secteur (François Mitterrand à Fenouillet) et collège privé de l'Annonciation à Seilh. En partenariat avec l'Education Nationale, une convention tripartite entre les établissements est ainsi instaurée pour sa mise en place. Suite à la crise pandémique et même pendant des actions ont été menées en partenariat pour les élèves nécessiteux.

➤ **C'est quoi ?**

Le CLAS est un dispositif de la CAF permettant d'offrir à votre enfant un appui dans sa scolarité et l'aider à s'épanouir. Il est mis en place par la municipalité de Seilh. L'équipe du CLAS est en lien avec les établissements scolaires de l'Annonciation, Fenouillet, et Léonard de Vinci.

➤ **Pour quoi faire ?**

Le CLAS permet à votre enfant de :

- D'apprendre à apprendre
- D'éveiller sa curiosité
- De savoir s'organiser
- De devenir plus autonome

➔ Donner des exemples de valorisation de jeunes/enfant : réussir à parler en public devant les autres, apprendre à gérer son stress

Le CLAS permet à vous parents de :

- Mieux comprendre le système scolaire
- Répondre à vos questions/ inquiétude concernant la scolarité de votre enfant
- Faciliter le suivi de votre enfant

➤ **Qui sont les acteurs ?**

Les parents

Les accompagnateurs CLAS

L'école/ les enseignants

Tous travaillent en collaboration autour de l'enfant

➤ **Comment ça marche ?**

Les enfants sont accueillis en dehors des horaires d'école tout au long de l'année par des accompagnateurs formés. 2 séances hebdomadaires de 1h30 sont organisées par semaine.

Pendant les temps d'accueil nous proposons : un temps d'écoute et d'échange autour d'un goûter, de l'aide à l'organisation de son travail personnel, des projets culturels, des activités d'expression, manuelles et scientifiques.

Les mardis et vendredis pour les élémentaires de 17h à 18h30

Et les lundis et jeudis pour les collégiens de 17h à 18h30.

➔ Donner des exemples de projets culturels de l'année dernière : activités scientifiques autour de l'environnement (volcans, découverte du cycle de l'eau, balistiques,...), activités autour de la vidéo (réalisation d'un film d'animation).

➤ **A qui s'adresse le CLAS ?**

A tous les enfants seilhois scolarisés de l'école élémentaire au collège quelque soit leur niveau scolaire. Il est gratuit.

➤ **Fonctionnement du CLAS avec les familles**

Une rencontre à l'inscription pour faire le point sur chaque enfant

Un temps de rencontre à chaque fin de séance

Un temps de bilan avec l'enfant et sa famille en fin d'année

Des temps d'échanges de compétences avec les parents lors de séances CLAS.

c) Les TAP

Dans son schéma d'organisation du soir, la Mairie de Seilh en lien avec LE&CGS a mis en place des temps d'activités périscolaires. Les associations de la ville y participent ainsi que certains prestataires extérieurs. Une planification des interventions est mise en place de vacances à vacances à l'Ecole publique Léonard de Vinci et à l'Annonciation.

d) Le domaine artistique et culturel

A l'Ecole Léonard de Vinci (public) et Etablissement de l'Annonciation (privé) **des intervenants culturels (cirque, musiques actuelles, sculpteurs, dessinateurs, théâtre, danse)** travaillent en lien avec les équipes pédagogiques afin de développer chez l'enfant la créativité et la culture musicale et/ou artistiques.

La qualité de leur prestation est particulièrement appréciée des familles.

Un travail commun éducation Nationale & services périscolaires, service culturel (médiathèque), tissus associatifs artistiques est mise en place pour l'enfant et son épanouissement.

A compter de la rentrée 2022/23, un Parcours artistiques global va être réfléchi et donc proposé aux élèves :

- La découverte des instruments de musique, des livres, du numérique...
- Des interventions en classe ou sur les services périscolaires selon le projet souhaité,
- Adhésion à des Projets pédagogiques spécifiques.

Sur le plan culturel, la **médiathèque** (lieu d'exposition et de réflexion) contribue à développer chez l'enfant, le sens de l'observation, le questionnement mais également la prise de parole, l'éveil de curiosité, le goût pour l'art.

L'axe pédagogique culturel est abordé en lien par les services périscolaires et éducation nationale.

Des partenariats offrent par ailleurs la possibilité d'offrir aux enfants des espaces de spectacles communs (Fêtes des Ecoles, Fêtes des ALAE, fête du CLAS, semaine de l'Enfance et de la jeunesse, forum des associations....)

e) Le domaine sportif

L'axe sportif comme épanouissement des publics est abordé dans les projets d'école, dans les Projets pédagogique périscolaires, dans les projets associatifs. Elle pourra donner lieu également à un partenariat événementiel commun.

La ville de Seilh a obtenu en septembre 2021 le Label « terre de jeux ».

« Devenir Terre de jeux 2024, c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des jeux 2024, changer le quotidien des familles et des enfants grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique »

Outre les activités sportives quotidiennes proposées par chaque entité, le projet « Terre de Jeux » permet à tous de s'inscrire dans une démarche globale dans l'année. Celle-ci est matérialisée dans l'année par la Semaine Olympique et paralympique organisée dans les établissements scolaires et la journée olympique du 23 juin.

La commune de SEILH impulse ainsi une dynamique éducative et sportive en lien avec la CTG, le PEDT, les différents projets de structures.

LE PROJET VALORISE LE TERRITOIRE DE SEILH QUI MET EN PLACE PLUS DE SPORT DANS LE QUOTIDIEN DES FAMILLES ET ENFANTS TOUT EN S'ENGAGEANT DANS L'AVENTURE DES JEUX 2024,

La continuité éducative sportive peut également se matérialiser par des passerelles globales à l'Ecole entre services périscolaires et Éducation Nationale.

Les cycles natation avec les parents rentrent aussi dans le cadre partenarial PEDT et parentalité avec les familles. Les parents ont la possibilité d'accompagner les enseignants dans la pratique en suivant un cycle et une formation EN.

f) Des initiatives en lien avec la sécurité routière

Les parcours vélos, les accompagnements associatifs pédestres tous les jours de la semaine, le projet PEDIBUS, l'accès prévention en classe en partenariat avec la police municipale (Primaire & Collège) donnent lieu également à un parcours de prévention routière chez les enfants et adolescents sur le territoire. Les sorties vélos de fin d'année également.

L'initiation à la **sécurité routière** sous la forme du **permis piéton** pour les élèves a pour vocation de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue et les inciter à prendre en main leur propre sécurité. En partenariat avec la Police Municipale, les enseignants prennent en charge cette formation avec un examen final et la remise d'un permis.

g) Des initiatives en lien avec le Développement Durable

L'initiation à l'**environnement**, aux petits gestes du quotidien qui peuvent changer la vie de la planète, est une mission dévolue à l'ensemble de la communauté éducative.

Le tri, la sensibilisation au gaspillage, le choix des menus, l'implication de la collectivité en lien avec Toulouse Métropole sur le tri des déchets prochainement. Tout cela implique une sensibilisation citoyenne et éducative auprès des publics.

Sur le temps de la restauration, la mise en place de bornes de tri des déchets et de récupérateurs de pain bientôt ainsi que des composteurs permettront aux enfants d'être sensibilisés aux questions liées au gaspillage alimentaire et au recyclage des bio-déchets.

Les écoles qui ont axé leur projet sur cette thématique seront conviées à une journée du développement durable, en 2023.

h) Des initiatives en lien avec la citoyenneté

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances de compétences et de culture, **le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République** et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours citoyen met en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extrascolaire. Il fait pleinement partie du PEDT en s'inscrivant dans l'un de ses axes.

Le CME mise en place dans le cadre de la DSP avec la collectivité œuvre tout au long de l'année également à cette mission citoyenne auprès des élèves.

2 – Les moyens mis en œuvre sur le plan périscolaire et extrascolaire pour les 3-17 ans

a) La journée type scolaire et périscolaire

Voir les différents Projets pédagogiques en annexe CAJ / périscolaire public LE&CGS Annonciation (privé)

Groupe scolaire Léonard de Vinci, LE&CGS



b) La journée type scolaire et périscolaire à la rentrée 2022/23



journée type.pdf



PROJET PEDAGOGIQUE ENFANCE 2021-2022.pdf

✓ **7h30 - 8h50 : Accueil du matin**

Les enfants sont accueillis au sein de l'école dans les locaux de l'accueil de loisirs et dans la cour. L'encadrement est effectué essentiellement par du personnel d'animation LE&CGS.

Temps durant lequel des supports d'activités (jeux de société, de construction, livres...) sont mis à disposition des enfants leur permettant de jouer et d'être acteur de leur temps libre.

- ✓ **8h50 - 8h50** : ces 10 minutes d'accueil sont placées sous la responsabilité des enseignants. En maternelle, il s'effectue dans les classes et les ATSEM y participent. Transfert de responsabilité.
- ✓ **9h- 12h : temps d'enseignement**
- ✓ **12h-13h45 : pause méridienne LE&CGS ALAE**

Elle comprend le repas et un temps d'activité pour les enfants avant ou après le déjeuner. Elle est encadrée par du personnel d'animation LE&CGS auquel s'ajoutent les ATSEM en maternelle (sieste PS). Les activités telles que jeux collectifs, jeux de construction, jeux de société, lecture, ateliers dessin, expression corporelle, football, rugby... sont proposées aux enfants. Les écoles élémentaires situées à proximité des équipements sportifs peuvent bénéficier des installations.

Des projets spécifiques avec intervenants peuvent aussi être proposés. Des temps de prévention également (gestion des conflits, médiateurs par les pairs, médias, prévention santé etc....).

La restauration s'effectue sous la forme d'un service à table en élémentaire et au sein de la

maternelle pour les enfants de moyenne, grande section et petite section.

L'offre de restauration, renouvelée, présente des produits issus d'agriculture biologique, de provenance locale et labellisés. Par ailleurs, conçus par des diététiciens, les menus proposés sont répartis sur 4 plats. Outre le renforcement de la qualité de cette offre, les animations (déjeuner équilibré, menus à thème, sensibilisation au tri des déchets..) permettent d'éduquer l'enfant au goût et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'encadrement périscolaire est de 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire et de 1 adulte pour 14 enfants en maternelle, permettant de positionner un encadrant à table pour les petits et moyens, grands avec la mission particulière de leur apprendre le plaisir de manger.

A chaque rentrée scolaire, les responsables des services Enfance / PEDT / CTG et Education nationale et collectivité de SEILH réunissent les équipes animateurs/ATSEMS des accueils maternels et Elémentaires afin de présenter les attentes en matière d'accompagnement des enfants sur le temps méridien (accompagnement des enfants au goût, à la sieste, proposition de jeux adaptés aux maternels sur le temps méridien...) et préparer le projet pédagogique et les projets d'activités sur ce temps.

Les plus jeunes déjeunent au premier service et sont conduits au dortoir sitôt le repas terminé.

L'effectif moyen journalier est de 68 enfants en maternelle et de 122 enfants en élémentaire.

Activité facturée aux familles en fonction du nombre de jours de présence sur la base du quotient familial.

✓ **13h50 - 16h10 : temps d'enseignement**

✓ **16h10-18h40: accueil du soir LE&CGS ALAE**

L'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et de 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire (selon le cadre définit par le PEDT), **le directeur de l'accueil loisirs n'étant pas compris dans ce taux d'encadrement.**

Ces activités sont facturées aux familles en fonction du nombre de jours de fréquentation et sur la base du quotient familial.

Les activités TAP avec intervenants ou avec animateurs sont travaillées de période à période. Elles ont lieu de 16h30 à 17h30 ou de 17h à 18h, les parents via une communication spécifiques inscrivent leurs enfants à ces activités

En maternelle :

Après un temps de goûter fourni par les familles, l'équipe d'animation propose aux enfants des activités structurées encadrées par des animateurs telles que des jeux collectifs, des ateliers de Travaux manuels, la lecture de contes ou bien encore des activités libres (legos, dinette, coloriage, jeux libres dans la cour). Les propositions s'adaptent à la capacité des enfants sur une fin de journée.

Le départ échelonné des enfants s'effectue à partir de 16h30 et ce jusqu'à 18h40.

En élémentaire :

- ✓ 16h10-17h : Goûter + début des activités + TAP
- ✓ 17h – 18h: TAP + retour aux jeux libres en autonomie
 - Un **accompagnement méthodologique** est proposé aux enfants afin qu'ils fassent leur travail scolaire. Les enfants ayant fini peuvent être récupérés. L'encadrement est essentiellement effectué par un animateur, sur la base d'un intervenant pour 18 enfants.
 - Les lundis, mardis ou jeudis vendredis, les enfants peuvent pratiquer, des activités sportives, culturelles et artistiques. Elles sont encadrées par des intervenants spécialisés issus du tissu associatif local, intervenants extérieurs et du personnel d'animation LE&CGS.

L'objectif est d'offrir un temps ludique, convivial et de découverte d'une large palette d'animations dans différents domaines.

Elles se déroulent au sein des écoles (l'accueil de loisirs, ALAE, ALSH, espace FERRAT) ou dans les équipements sportifs de proximité.

Les directeurs et animateurs sont chargés de la coordination de ces activités.

Voir COPIL LE&CGS avec effectifs ALAE & ALSH plus enquête de satisfaction.

- ✓ 18h-18h40 : poursuite de l'accueil du soir

Après l'accompagnement méthodologique et/ ou les activités du soir, sans participation familiale supplémentaire, un ALAE est organisé avec un départ échelonné des enfants à partir de 18h. Des ateliers en libre accès sont proposés aux enfants (kapla, lego, jeux de société, lecture, dessin ...).

- ✓ Les accueils en ALAE : véritable transmission d'information aux parents

Les lieux d'accueils en élémentaire et maternel sont des outils de communication des journées des enfants. Lieux d'information et de relations publiques et d'échanges, ils rentrent dans les missions des animateurs au quotidien. C'est un SAS également pour les parents ou certaines informations confidentielles peuvent être communiquées. Nos missions changent, et être à l'écoute des parents pour également trouver des solutions est devenue primordial dans l'enceinte éducative.

En jeunesse (CAJ) :

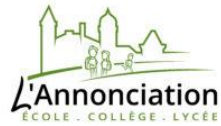


Projet pédagogique jeunesse 2021-2022.pdf



Journée Type CAJ.pdf

Groupe scolaire Annonciation



Voir projet pédagogique de l'Annonciation

MODALITES ADMINISTRATIVES & FINANCIERES

3/17 ANS

Mode d'inscription aux activités

Tarifcation

Information des familles (Voir Projet Pédagogique ALAE ALSH)



RI jeunesse 2021-2022.pdf



REG Intérieur ALAE ALSH 20212022 (2).pdf

Le Mercredi : Accueil de loisirs Léonard de Vinci (LE&CGS) et Annonciation

✓ *En lien avec le PLAN Mercredi Léonard de Vinci*

Voir projet pédagogique PLAN Mercredi (LE&CGS) et annexe

✓ Groupe scolaire Annonciation

L'accueil du mercredi (Annonciation)

L'accueil du mercredi est proposé sur 3 temps différents :

L'accueil du matin de 7h45 à 11h30

L'accueil matin et repas de 7h45 à 13h

L'accueil à la journée de 7h45 à 18h

Les parents peuvent déposer leurs enfants le matin entre 7h45 et 9h30 et venir les récupérer entre 16h30 et 18h.

- Temps d'aide aux devoirs

De 8h30 à 9h30, les enfants peuvent s'ils le souhaitent faire leur devoir en compagnie d'un adulte. Il s'agit d'un temps facultatif proposé.

- Les temps d'activité

3 temps d'activité sont prévus, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h. Pendant ces temps, l'équipe propose différents ateliers, activités.

- Les temps pour soi

Que ce soit le matin, entre 7h45 et 9h30, le midi après le repas et avant d'aller en activité ou le soir après le goûter, l'équipe propose aux enfants un temps pour eux. Ils pourront pendant ces temps jouer ensemble dans la cour, se retrouver dans des espaces calmes ou faire leur devoir s'ils le souhaitent.

- Le temps du repas et le goûter

Le repas a lieu dans le réfectoire du collège/lycée afin de faciliter le fonctionnement au vu du peu d'enfants accueillis. Le repas se déroule approximativement entre 11h45 et 12h45.

Le goûter a lieu à 16h après le temps d'activité.

PRESENTATION DU PEDT

La Ville souhaite s'engager pour la rentrée 2022/2023 et les suivantes (2023/2024 et 2024/2025) dans le renouvellement du projet éducatif territorial afin de renforcer le dialogue avec la communauté éducative et la cohérence de sa politique.

Le projet éducatif fixe les orientations pour les prochaines années à savoir l'amélioration de la prise en charge des enfants et une meilleure articulation des différents temps de la journée.

Compte tenu des actions éducatives développées depuis de nombreuses années tant au niveau scolaire que périscolaire et renforcées dans le cadre du PEDT entre 2018 et 2021 en s'efforçant de s'adapter grâce à la crise pandémique, le nouveau PEDT va s'appuyer sur les activités périscolaires existantes et ouvrir plus encore aux partenariats.

La collectivité fait entrer le PEDT dans un schéma collaboratif et coopératif global (CTG) où le vivre ensemble et la transversalité des services vont œuvrer au quotidien pour le bien-être de l'enfant.

En effet, la Ville a fait le choix de constituer avec les structures pilotent CTG, un groupe de travail composé de cheffes de file petite Enfance, Enfance, jeunesse, Parentalité, Accès aux droits pour développer le projet politique et social par l'action.

Cette concertation a pour objectif de réfléchir aux actions communes pouvant être menées en continuité et complémentarité des projets d'école et des acteurs socio-éducatifs de tout le territoire tout en s'attachant aux spécificités de chaque structure en termes de locaux, d'activités déjà menées.

Les offres de loisirs et d'activités sportives et culturelles qu'elles soient municipales ou associatives sont globalement satisfaisantes avec une bonne répartition sur le territoire de la commune.

La Ville souhaite maintenir, au travers d'objectifs partagés avec tous les acteurs éducatifs, la qualité des activités proposées et renforcer certains axes de travail.

I. LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT 2022/2025

- Favoriser l'épanouissement des enfants de la commune
- Accentuer la mixité et l'égalité des genres
- Citoyenneté, solidarité et développement durable, laïcité
- Développer les activités périscolaires
- Développer les pratiques sportives journalières
- Grandir en sécurité
- La démarche inclusive
- L'enfant et le numérique
- Les partenariats éducatifs

ANALYSE

1. Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités en respectant son rythme, son bien-être et sa personnalité et son épanouissement

- ✓ Les activités proposées doivent respecter les besoins de l'enfant en lui permettant d'exprimer, de développer sa créativité dans un cadre ludique et serein, mais également de favoriser son développement psychomoteur.
- ✓ Le planning d'activités doit permettre à l'enfant de ne rien faire, de se reposer, de se détendre s'il le souhaite.
Durant la pause méridienne, les petits de maternelle doivent être couchés dès la fin du repas. Cette pause est indispensable pour leur développement cognitif.
- ✓ La régularité des activités notamment pour les plus jeunes doit être proposée pour faciliter leur intégration en leur donnant des repères
- ✓ Les activités évoluent en groupes d'âge selon leur rythme
- ✓ La mise en place d'activités constitue un accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, l'acquisition d'un savoir faire
- ✓ L'organisation choisie doit aider l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace.

2. Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif et le partenariat

- ✓ Permettre l'égalité d'accès de tous les enfants aux activités

- ✓ Proposer aux associations d'animer des activités de découverte sur le périscolaire du soir « TAP » pour les enfants d'élémentaire et maternel, c'est permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques tout en respectant leur rythme et leurs besoins
- ✓ Créer des parcours éducatifs à dominante musicale, culturelle, artistiques et sportives.

3. Développer l'apprentissage de l'écocitoyenneté et sensibiliser les enfants au développement durable

- ✓ Renforcer et diversifier les actions en matière de développement durable sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et ainsi de préparer les enfants dès leur plus jeune âge à devenir des concitoyens éco-responsables,
- ✓ Poursuivre la concertation et le plan d'actions menés avec les enfants de la « *Commission Cantine* », instance constituée de tous les délégués de classe (2 écoles élémentaires) portés volontaires et élargie aux enfants de grande section de maternelle dès la rentrée de 2023. Valoriser leur implication au sein de cette commission et auprès des autres enfants.

4. Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre ensemble et le numérique

- ✓ Le respect des autres enfants, des adultes, du matériel, des lieux définissent le cadre des activités proposées
- ✓ L'écoute de l'autre, pouvoir s'exprimer, s'expliquer et se comprendre, faire des choix, accepter les règles et les contraintes
- ✓ Les équipes d'encadrement, à travers leurs actions, doivent favoriser la transmission des valeurs républicaines, la laïcité, la citoyenneté, l'égalité de traitement fille/garçon, la culture de l'engagement, la lutte contre les inégalités, la mixité sociale et l'ouverture sur le monde
- ✓ Poursuivre et renforcer les Parcours Citoyens, en lien avec le service jeunesse et le public aînés (association des aînés) et le CCAS et le futur pôle médiathèque.

5. Favoriser une bonne alimentation et un équilibre nutritionnel pour la santé des enfants

- ✓ Chez l'enfant, la période 3/11 ans est une phase de croissance et d'apprentissage intense. C'est à cette période que se fixent des repères qui resteront à l'âge adulte. Bien manger, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée, c'est-à-dire manger de tout en quantités adaptées.
Cet équilibre alimentaire ne se construit pas sur une journée mais plutôt sur une

semaine. Les familles jouent un rôle primordial pour aider leurs enfants à développer en matière d'hygiène et de santé des attitudes saines et préventives.

6. Contribuer à la réussite éducative en garantissant la qualité des activités proposées

- ✓ Favoriser le plein épanouissement de l'enfant par la découverte d'une diversité d'activités, de connaissances nécessaires à son développement et à son apprentissage.
- ✓ Mettre en place une organisation de qualité favorisant la continuité éducative et la sécurité des enfants grâce à un recrutement de personnel qualifié. En effet, l'animateur doit veiller à proposer des activités variées et porteuses d'intérêt adaptées à chaque âge de l'enfant mais également des temps d'animation de différents types :
 - l'activité libre sous la surveillance d'un animateur, dans un espace précis avec du matériel pédagogique adapté, l'enfant est libre de jouer,
 - l'activité dirigée où l'enfant participe à une animation proposée par l'animateur ou un intervenant extérieur.
- ✓ Susciter ainsi l'envie d'atteindre des objectifs fixés ensemble mais chacun à son rythme et toujours dans le plaisir de la pratique.

Effets attendus pour les enfants et jeunes

- Des connaissances : découverte d'activités variées, du monde associatif et des équipements de loisirs de la ville
- Une amélioration du comportement : développement de l'autonomie, de l'esprit d'équipe et d'entraide
- Des compétences : motricité, dextérité, créativité, langage, communication, responsabilisation
- *Activités développées durant le temps périscolaire et extrascolaire*
 - Activités culturelles et artistiques partenariales
 - Activités de plein air
 - Activités physiques et sportives SOP
 - Activités scientifiques et de découverte
 - Activités intergénérationnelles en lien avec le CCAS et association des aînés
 - Activités de jeux éducatifs, de stratégies et de jeux libres
 - Activités autour du développement durable et du bien être de l'enfant axes forts du PEDT
 - Activités de partenariats avec les différentes structures socioéducatives

II. PRESENTATION DE LA RENTREE 2022/2023

Dans le cadre d'une amélioration de la qualité des activités périscolaires en termes de contenu et d'organisation, des évolutions sont envisagées.

L'accent sera mis sur l'évaluation des activités proposées par le biais de fiches d'observation remplies par les directeurs d'accueils de loisirs durant les différents temps déclarés : pause méridienne, accueil du soir, mercredi, vacances.

1 – Les horaires envisagés

Les horaires de cours 8h50/12h – 13h45/16h10

a) **La pause méridienne**

Elle est un moment clé de la journée scolaire. C'est à la fois un temps de décompression, et un cadre favorable au développement d'activités.

En maternelle, ce temps a été déclaré à la D.D.C.S pour l'école. Il donne lieu à la rédaction d'un projet pédagogique associant animateurs et ATSEM avec des activités plus structurées faisant l'objet d'une communication auprès des familles sous la forme d'affichage de plannings à la période.

En élémentaire, chaque jour des ateliers ludiques artistiques et sportifs sont également proposés aux enfants. La mise à disposition des équipements sportifs situés à proximité des écoles favorise la mise en place d'activités physiques et sportives. Les équipes d'animation veillent à informer les familles des activités organisées sur la semaine.

Les projets axés autour du développement durable seront renforcés sur ce temps d'accueil :

- sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri des déchets
- élaboration d'une « *commission cantine* » en direction des enfants en lien avec le service restauration et la Société de Restauration
- expérimentation de projets intitulés « *musique à la cantine* : mise en place en fond sonore de musique douce servant notamment à canaliser le bruit dans la salle de restauration. Préalablement, les enfants auront été sensibilisés aux différents types de musique.

b) **l'accueil périscolaire du soir 16h10 – 18h40**

Les accueils du soir restent des moments privilégiés de détente et de repos de fin de journée, permettant à l'enfant de faire des activités libres ou encadrées. Le respect du libre choix de l'enfant est un **axe pédagogique important** sur lesquelles les équipes d'animation sont attentives.

En maternelle, les activités déjà proposées dans l'actuel PEDT se poursuivent (jeux de société, jeux de construction, dessin, lecture/conte, activités multisports, jeux de mimes,

Danse, jeux musicaux, activités manuelles, gym...).

En élémentaire,

- l'évaluation de ce temps d'accueil sera renforcée : une réunion sera proposée en début d'année pour tous les intervenants afin de présenter le cadre d'intervention (taux d'encadrement, déroulement..) et les attentes (posture). A cette occasion une charte de l'accompagnement méthodologique co-élaborée avec les équipes d'animation sera remise aux intervenants afin de donner des astuces et conseils pour que le suivi soit le plus optimal tant pour les enfants que pour les parents.
- le maintien des activités sportives, culturelles et artistiques dénommées « *les Ateliers TAP* » sur la semaine en partenariat avec les nombreuses associations de la ville de Seilh, les intervenants extérieurs et les animateurs. L'objectif est d'offrir un temps de détente, de découverte d'une large palette d'animations.

Démarche inclusive

Dans un souci de meilleure prise en charge des enfants un accueil plus personnalisé est proposé aux dispositifs ULIS avec une animation spécifique le midi à tous publics ordinaires et spécifiques.

Afin d'adapter le contenu de chaque animation à la capacité de l'enfant, elles sont proposées par niveau scolaire (CP/CE1 et CE2/CM1CM2). Elles se déroulent au sein de l'école (accueil de loisirs, salles, grande salle, bibliothèque ou autres) sachant que tous les locaux des établissements scolaires ont l'agrément de la DDCS ou dans les équipements sportifs de proximité.

Un atelier « informel » est mis en place pour les enfants fatigués ou qui ne souhaitent pas participer aux activités. L'enfant peut pratiquer une activité libre (jeux, livres,...) sous la surveillance d'un animateur. La gestion des émotions est un enjeu et levier important dans le rythme de l'enfant.

L'encadrement est en moyenne de 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire.

De 18h à 18h30, après l'accompagnement méthodologique ou les ateliers TAP, l'accueil de loisirs se poursuit avec la mise en place de petits ateliers ludiques et la possibilité pour les familles de reprendre l'enfant de manière échelonnée à partir de 18h.

L'accueil du Mercredi : participation au « *Plan Mercredi* » (Voir Projet pédagogique PLAN MERCREDI)

Les directeurs des accueils de loisirs sont chargés de la coordination globale de cette organisation liée à la modification des rythmes scolaires.

Cet accueil se déroule sur une journée complète ou en demi-journée (Léonard de Vinci, Annonciation).

Au travers des activités riches et variées déjà proposées, la Ville de Seilh souhaite s'inscrire dans le « *Plan Mercredi* » à compter de la rentrée 2022.

En effet, ce label, qui s'adresse aux enfants de la maternelle aux CM2, vise à :

- renforcer la qualité des offres périscolaire (sport, culture, nature),
- promouvoir un **caractère éducatif des activités** du mercredi,
- favoriser **la culture et le sport**
- réduire les fractures sociales.

Ce dispositif s'appuie sur une charte qualité autour de 4 axes :

- la complémentarité éducative des temps périscolaires avec les temps familiaux et scolaires
- l'inclusion et l'accessibilité des enfants en situation de handicap (inclusion)
- l'ancrage territorial autour d'un partenariat avec les acteurs locaux
- la diversité des activités en visant une réalisation finale.

Chaque année, la Ville de SEILH fédère les acteurs éducatifs (école, animateurs) sur plusieurs thèmes avec la contribution de LE&CGS.

En 2023, le thème du **bien-être** sera à l'honneur. Les écoles et les accueils de loisirs seront amenés à se retrouver sur des actions communes autour de la relaxation, le chant, la lecture, l'aménagement des locaux au profit du bien-être de l'enfant. Les associations locales ainsi que les parents seront associés à ces temps forts (association lire et faire lire, etc.).

Enfin les parcours éducatifs tels que développés sur la culture autour de la musique, du sport et de la citoyenneté et de l'inclusion et partenariats événementiels ont un impact sur le temps périscolaire qui en assure la continuité sous d'autres formes.

La prise en compte du handicap et de l'inclusion

Dans le cadre des accueils périscolaires, la ville porte une attention particulière aux enfants porteurs de handicap.

L'enjeu est d'assurer l'accès de tous à la réussite éducative dans un souci d'égalité devant les droits fondamentaux des enfants.

ANNEXES

La semaine-type scolaire et périscolaire d'un enfant année 2022/2023:



Journée type

7h30/8h45

Temps d'accueil

Arrivée échelonnées des enfants
avant la classe

12h/13h

Temps de repas

13h/13h45

Temps d'animation

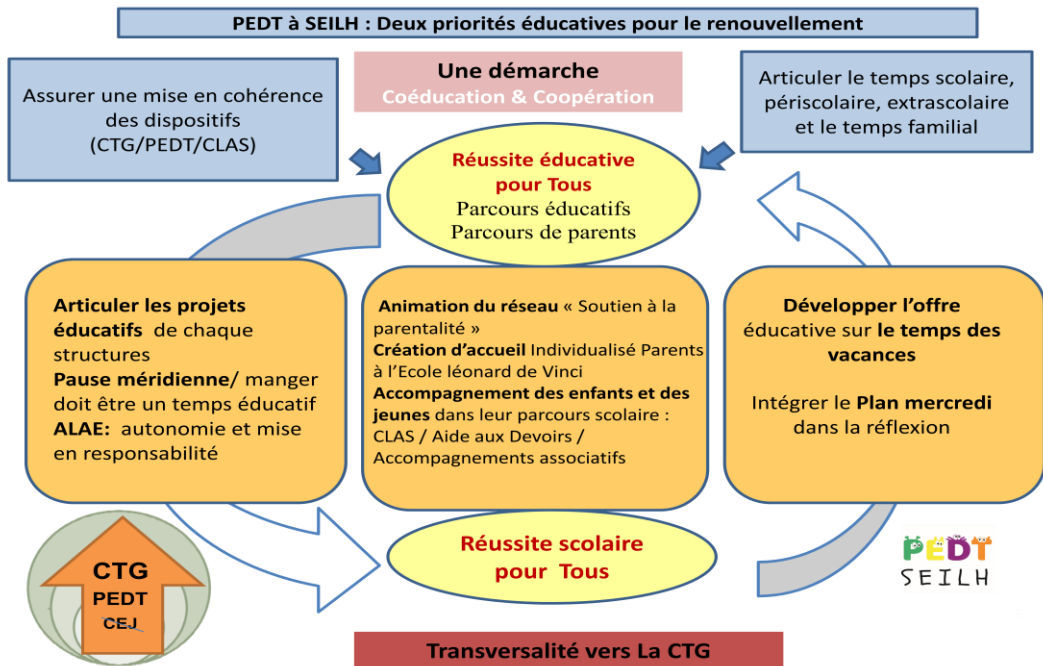
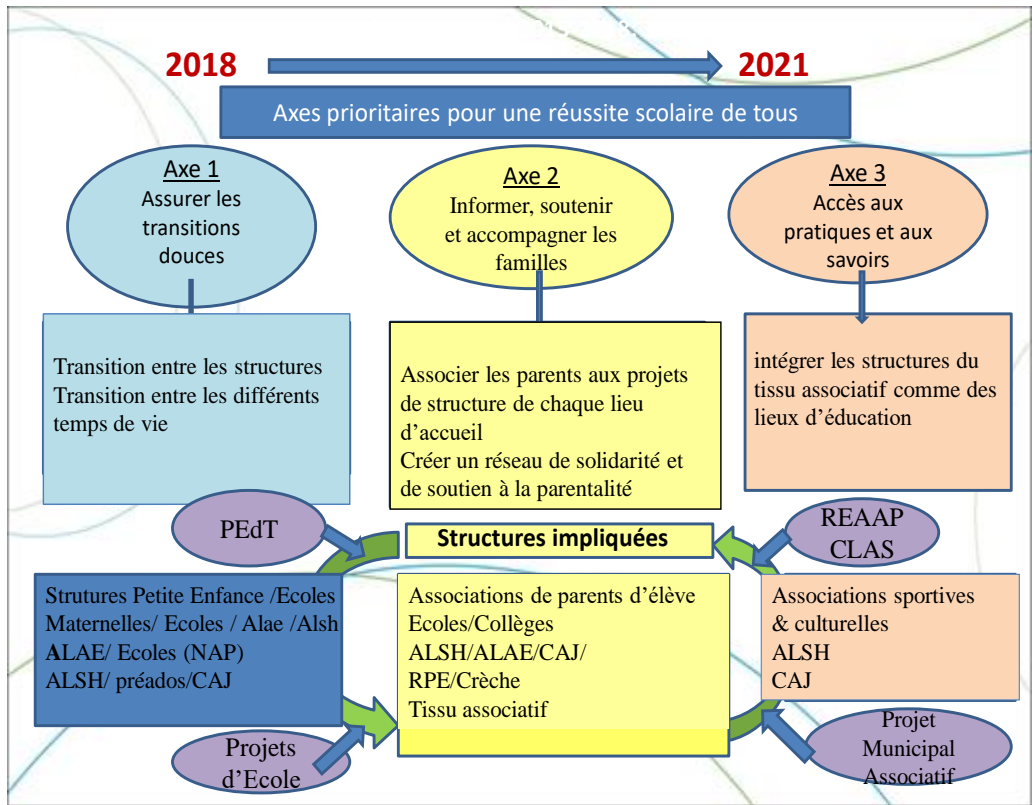
16h10/16h30

Goûter

16h30/18h40

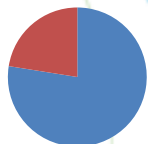
Temps d'animation et d'accueil
Départs échelonnés des enfants

COMPLEMENTARITE PEDT DE 2018/2021 AVEC 2022/2025 - 2018/2025

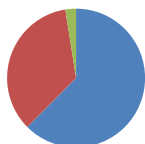


Enquête de satisfaction 2021 : Les résultats

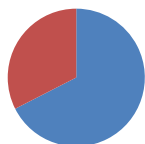
Nous avons récolté 60 questionnaires sur 180 familles fréquentant l'Accueil de Loisirs, soit **34%**.



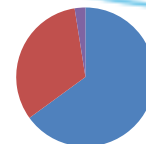
Informations sur l'organisation et sur les activités de l'Accueil de Loisirs



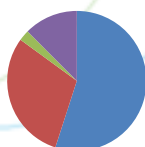
Disponibilité de l'équipe d'animation matin et soir lors de vos échanges sur les besoins de l'enfant et de le déroulement de la journée



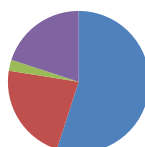
Mode d'organisation des inscriptions



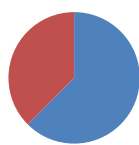
Communication globale entre les parents et le service d'animation



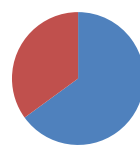
Qualité et variété des sorties proposées



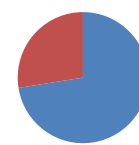
Qualité des activités animées par un intervenant extérieur



Qualité des animations proposées par l'équipe



Concernant les activités, votre enfant est-il satisfait ?



Horaires d'accueil en lien avec vos besoins

■ Très satisfaisant ■ Peu Satisfaisant
■ Satisfaisant ■ Non concerné

Analyse :

- Le panel de retour reste faible 1/4. La question de la représentativité des retours est posée.
- Est-ce le bon format présenté en termes d'outils ? Nous sommes en réflexion sur un autre format (GoogleForm) et une autre forme de questionnaire l'an prochain avec une partie à l'attention des enfants.
- La communication de la structure Enfance est lisible pour les parents.
- L'information également.
- La disponibilité des animateurs parfois aux accueils respectifs pendant une arrivée massive de parents reste à améliorer. Certains parents souhaitent plus échanger sur certaines choses quand ils viennent chercher les enfants d'où la réflexion d'un lieu neutre parents/ directeurs et/ou animateurs ALAE dans l'Ecole. Les enseignants peuvent également se joindre à ce projet d'accueil plus individualisé.
- La bonne information transmise au quotidien offre une visibilité aux parents sur la qualité des activités proposées.

- Un focus sur les besoins de l'enfant est régulièrement pris en compte par l'équipe d'animation.
- Une remise en cause avec prise de recul est posée quotidiennement sur l'avenir de l'accueil périscolaire, l'école de demain et la place de notre structure dans l'Ecole par les équipes d'animation.
- La question sur l'étude « La parole est à vous » nous a permis de connaître la disponibilité des parents pour être utile dans un rôle de transmission avec les équipes ALAE sur site. Avec ceci, une vision et propositions de tiers pour le développement de nos champs du possible. Outre le manque de temps pour s'investir la question de la parentalité et de l'inclusion en milieu ordinaire est ouverte.